

<https://www.ville-gentilly.fr/au-quotidien/sante-solidarite/sante/old-prevention/seance-de-vaccinations-gratuites>

## **Séance de vaccinations gratuites**

Les vaccins sont des médicaments d'une importance capitale pour la santé de tous

**Des séances gratuites de vaccination se déroulent**

**généralement les mardis de 16h à 19h**

**sans rendez vous**

### **- Qui est concerné ?**

Toutes les personnes **âgées de plus de 6 ans** – avant cet âge, les vaccinations sont assurées par la PMI

### **- De quelles vaccinations s'agit-il ?**

Les vaccinations assurées sont celles prévues par le calendrier vaccinal officiel, à savoir : les vaccins contre la méningite, le tétanos, les oreillons, la rubéole, l'hépatite B et la polio. Au besoin peuvent également être effectués les vaccins contre la diphtérie, la rougeole, la coqueluche, la typhoïde, et l'hépatite A.

Depuis peu, nous disposons également du vaccin contre le papillomavirus humain.

### **- Comment faire pour se faire vacciner ?**

Les personnes qui souhaitent se faire vacciner doivent se présenter à l'accueil du CMS **entre 16h et 19h sans rendez-vous**.

Les mineurs (moins de 18 ans) doivent venir accompagnés d'un adulte ayant l'autorité parentale. Si on en possède un, **se munir de son carnet de santé ou de vaccinations**. Dans le cas contraire, on repartira avec ce document.

## **Centre municipal de Santé (CMS)**

6 rue du Docteur Ténine  
94250 Gentilly  
France

[01 47 40 58 59](tel:0147405859)  
[cmsdirection@ville-gentilly.fr](mailto:cmsdirection@ville-gentilly.fr)

Horaires : Du lundi au vendredi : 8h30-19h30  
Samedi : 8h30-12h

L'infirmierie du Centre municipal de santé (CMS) est fermée entre 13h et 14h.

Le port du masque n'est plus obligatoire au CMS mais reste fortement recommandé.